

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE682

présenté par
M. Berville, rapporteur

ARTICLE 2

Après l'alinéa 4, insérer un alinéa ainsi rédigé :

« - la liste des pays d'intervention de l'Agence française de développement ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inclure dans le rapport annuel la liste des pays où l'AFD intervient. Ceci permettra aux parlementaires, lors du débat organisé sur ce rapport, de pouvoir débattre des pays où l'intervention de l'AFD est susceptible de poser question.